

Signature du Contrat de Ville

Jeudi 7 mai à 16h45, Gymnase Ostermeyer (18e)

Paris, l'Etat et leurs partenaires signeront mardi le Contrat de Ville 2015-2020, qui définit la nouvelle géographie prioritaire, les axes stratégiques et les moyens pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires.

Paris a fait de ses quartiers populaires une priorité. Ces dernières années, la Ville, l'Etat et la Région se sont fortement engagés pour le développement des services publics, le soutien aux associations, la construction et la rénovation des logements, la mise en œuvre de parcours de réussite éducative, l'accès à la santé, à la culture ou à l'emploi. Mais les fragilités sociales demeurent et nécessitent une mobilisation de chaque instant.

C'est dans la poursuite de cette mobilisation en faveur de la réduction des inégalités et du dynamisme des quartiers qu'a été élaboré le Contrat de Ville 2015-2020, qui a pour priorités la jeunesse et l'éducation, l'emploi et la formation, ainsi que la participation citoyenne.

Grâce au dialogue constructif des différents partenaires, les huit arrondissements qui étaient concernés par la politique de la ville ont été maintenus dans la géographie prioritaire. Cette nouvelle géographie identifie 20 quartiers. Paris a aussi souhaité maintenir une attention pleine et entière aux quartiers qui ont connu des améliorations et ne sont plus dans la géographie prioritaire, mais dont la situation reste fragile. Ainsi, à Paris, ce sont 339.221 habitants qui bénéficieront d'un accompagnement dans le cadre de ce contrat.

Déjà impliqués au quotidien dans les quartiers, les bailleurs sociaux, la CAF, la Région, l'Education Nationale, le Parquet, Pôle Emploi, la Mission Locale, la Préfecture de Police, l'Agence Régionale de Santé et la Caisse des Dépôts sont désormais eux aussi signataires de ce contrat, aux côtés de la Ville et de la préfecture de Paris.

Personnalités présentes :

- Manuel Valls, Premier Ministre
- Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Myriam El Khomri, Secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville
- Jean-François Carenco, Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris
- Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France
- François Molins, procureur de la République
- Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la ville
- Eric Lejoindre, Maire du 18e

Date et lieu :

Jeudi 7 mai à 16h45, Gymnase Micheline Ostermeyer, 22 ter rue Pajol (18e)

Contact presse :

Ville de Paris : Quitterie Lemasson / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France : pref-communication@paris.gouv.fr / 01 82 52 40 25